

	Repérage amiante avant travaux et démolition Test de morphologie Vérification APR Bilan aéralique Vérification Matériel Vérification installation électrique chantier Mesure sonomètre, luxmètre et hygrométrie Examen visuel fin de chantier
	Bureau de contrôle dédié à l'activité amiante Tel: 04 11 75 47 89/06 59 55 32 19 E-mail: deuxaprotection@sfr.fr 11 rue des pins 66470 St Marie la Mer Siret: 811 891 589 00012 RCS - NAF: 7120B

Le 10/03/2016

Client	
Adresse	
Encadrant technique	
Ville	

1 I-° Certificat de conformité et procès verbal de mesures Aéralique

PLATEFORME AMIANTE

■ Chantier :

BILAN AERAULIQUE (zone de traitement de l'amiante)							
FACTICE	L	∠	H	2	m3	NIV 2	NIV 3
	5	4	2		40,00	240,00	400,00
B	4	3	2		24,00	144,00	240,00
C	1,5	1,5	2		4,50	27,00	45,00
E	2	2	2		8,00	48,00	80,00
F	7	1,8	2		25,20	151,20	252,00
G	7	5	2		70,00	420,00	700,00
H					0,00	0,00	0,00
I					0,00	0,00	0,00
J					0,00	0,00	0,00
K					0,00	0,00	0,00
L					0,00	0,00	0,00
M					0,00	0,00	0,00
O					0,00	0,00	0,00
P					0,00	0,00	0,00
Q					0,00	0,00	0,00
TOTAL					171,70	1030,20	1717,00

■ SAS MATERIEL ET SAS PERSONNEL

Matériel de décontamination et d'entrée d'air principale					
Débit entrée d'air neuf par SAS personnel 4	5	0,95	0,95	2,05	1,85
		L	I	H	
6 x le volume de la douche pendant 3 mn =					
120/H fois NIV 2	120				222,02
NIV 3 10 X	200				370,03
Débit entrée d'air neuf par SAS déchets 4	2	0,00	0,00	0,00	0
		L	I	H	
		0,50	0,50	0,50	450,00
		L	I	m/s	
6 x le volume de la douche pendant 3 mn ou SECTION x 0,5 m/s =					
120/H fois NIV 2	120				0,00
NIV 3 10 X	200				0,00

	Repérage amiante avant travaux et démolition Test de morphologie Vérification APR Bilan aéraulique Vérification Matériel Vérification installation électrique chantier Mesure sonomètre, luxmètre et hygrométrie Examen visuel fin de chantier
	Bureau de contrôle dédié à l'activité amiante Tel: 04 11 75 47 89/06 59 55 32 19 E-mail: deuxaprotection@sfr.fr 11 rue des pins 66470 St Marie la Mer Siret: 811 891 589 00012 RCS - NAF: 7120B

Le 10/03/2016

Client	
Adresse	
Encadrant technique	
Ville	

Bilan aéraulique (calcul du besoin en extracteurs)

	NIV 2	NIV 3	Si négatif 0	Fuite SAS matériel et SAS pers	Fuite suivant courbe INRS		
Entrée d'air Principale	672,02	820,03					
Entrée Compensation m3/h 5	0,00	0,00	0	N2	1	7,38	68,27
Fuite de confinement 8	154,53	154,53		N3	0	30,65	0,00
Fuite total perte de rendement	222,80	222,80		N3	0	55,2	0,00
Traitement zone mortes	239,50	239,50					
Besoins extracteurs 7	1134,32	1282,33					

- Résultat des mesures et comparaisons des mesures du contrôleur de dépression conforme avec 3 % d'incertitude soit une Fluctuation à 1 Pa.

Température 14°, Humidité 39% RH, vent 0 km/h

Anémomètre PCE 833

Procès-verbal des mesures sur chantier

Valeur de mesure de vérification sur le chantier effectué par Mr Desplat Marc le 09/01/2016

	L	I	section	v m/s	taux de perte	Débit unitaire	ouverture%	Nombre	1903,91 TOTAL E/A
Entrée d'air de compensation	0	RAYON	0,00	0	0,75	0,00	100%	0	0,00
Traitement zones mortes	0,12	0,12	0,01	2,2	0,70	79,83	100%	3	239,50
Entrées d'air Grilles SAS EP	0,43	0,16	0,07	1,6	0,70	277,40	100%	6	1664,41
Sorties extracteurs	0,15	RAYON	0,07	8,5	0,70	1513,32	80%	2	2421,32

Extracteur	MAXI m3/h	PLAGE m3/h	MINI m3/h	TR: 12,74
2X2000	2000	600	1400	
1 secours	2000	600	1400	

Résultat de dépression à + ou - 5%	DEP 3 Pa	21
------------------------------------	----------	----

	Repérage amiante avant travaux et démolition Test de morphologie Vérification APR Bilan aéraulique Vérification Matériel Vérification installation électrique chantier Mesure sonomètre, luxmètre et hygrométrie Examen visuel fin de chantier
	Bureau de contrôle dédié à l'activité amiante Tel: 04 11 75 47 89/06 59 55 32 19 E-mail: deuxaprotection@sfr.fr 11 rue des pins 66470 St Marie la Mer Siret: 811 891 589 00012 RCS- NAF: 71208

Le 10/03/2016

Client	
Adresse	
Encadrant technique	
Ville	

3

Aéraulique conforme suivant l'arrêté du 8 avril 2013 (CT) niveau 3 suivant constat du 10/03/2016 à 19 heures soit 12.74 FOIS le taux de renouvellement de la zone.

Le responsable de chantier doit signer et conserver un exemplaire.

Signature 2A Protection



Encadrant technique ou chantier

	Repérage amiante avant travaux et démolition Test de morphologie Vérification APR Bilan aéraulique Vérification Matériel Vérification installation électrique chantier Mesure sonomètre, luxmètre et hygrométrie Examen visuel fin de chantier
	Bureau de contrôle dédié à l'activité amiante Tel: 04 11 75 47 89/06 59 55 32 19 E-mail: deuxaprotection@sfr.fr 11 rue des pins 66470 St Marie la Mer Siret: 811 891 589 00012 RCS - NAF: 7120B

Le 10/03/2016

Client	
Adresse	
Encadrant technique	
Ville	



ATTESTATION D'ASSURANCE

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE EXPERT
 - POLICE N° 1509RCCEL00131 -



"We know you have a choice"

Assureur: ELITE INSURANCE COMPANY LIMITED, compagnie d'assurances dont le siège social est situé 47/48 The Sails Queensway Quay Queensway Gibraltar, enregistrée au registre de la chambre de commerce de Gibraltar sous le n° 91111 habilitée par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) à opérer sur le territoire français en libre établissement dans le respect des dispositions de l'article L 362-1 du code des assurances **par sa succursale française sise 33 rue de Galilée 75116 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 538 480 526,**

Représentée par la société Securities and Financial Solutions EUROPE, S.A. au capital de 1 000 000€, dont le siège social est situé 40 rue de la Vallée, Bâtiment G, L-2661 LUXEMBOURG, immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B128 505, société d'intermédiation en assurance agréée par Arrêté du Ministère des Finances n°S102/08 du 4 décembre 2008 et immatriculée au Commissariat aux Assurances (registre des sociétés de courtage agréées au Grand-Duché de Luxembourg (www.commassu.lu)) sous le n° 2008CM014, autorisée à exercer en Libre Prestation de Services en France depuis le 31 août 2009 suite à la notification du 30 juillet 2009 par le Commissariat aux Assurances à l'Etat français; dûment habilitée à l'effet des présentes **en qualité de mandataire**, représentée par Messieurs Antoine GUIGUET et Mohamed ALOUANI, membres du Directoire;

ASSURE	REFERENCES POLICE
2A PROTECTION 11 RUE DES PINS 66470 STE MARIE LA MER N°SIRET : 81189158900012 Code APE : 71.20B	Conditions Générales: RCP_EB_ELITE_2015_08 N°Police : 1509RCCEL00131 Date d'effet du contrat : 01/08/2015 Date d'échéance du contrat : 01 / 08 Contrat avec tacite reconduction.

ACTIVITES COUVERTES

	Repérage amiante avant travaux et démolition Test de morphologie Vérification APR Bilan aéraulique Vérification Matériel Vérification installation électrique chantier Mesure sonomètre, luxmètre et hygrométrie Examen visuel fin de chantier
	Bureau de contrôle dédié à l'activité amiante Tel: 04 11 75 47 89/06 59 55 32 19 E-mail: deuxaprotection@sfr.fr 11 rue des pins 66470 St Marie la Mer Siret: 811 891 589 00012 RCS - NAF: 7120B

Le 10/03/2016

Client	
Adresse	
Encadrant technique	
Ville	

5

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Assainissement Collectif ⇒ Bilans thermiques : Infiltrométrie ⇒ Bilans thermiques : Thermographie infrarouge ⇒ Diagnostic Accessibilité ⇒ Diagnostic Acoustique ⇒ Diagnostic ascenseur ⇒ Diagnostic de la qualité de l'air intérieure habitation et locaux accueillant du public ⇒ Diagnostic de performance énergétique (DPE) ⇒ Diagnostic détection de fuite ⇒ Diagnostic Eco Prêt ⇒ Diagnostic gaz ⇒ Diagnostic Humidité ⇒ Diagnostic légionellose ⇒ Diagnostics Logement décent ⇒ Diagnostic loi Boutin ⇒ Diagnostic monoxyde de carbone ⇒ Diagnostic pollution des sols ⇒ Diagnostic radon ⇒ Diagnostic sécurité piscine ⇒ Diagnostic technique SRU ⇒ Diagnostic termites ⇒ Diagnostics Amiante | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Diagnostics Assainissements autonome et collectif ⇒ Diagnostics plomb (CREP, DRIP, Plomb dans l'eau) ⇒ Diagnostiqueur enregistré auprès de la cour d'appel ⇒ Diagnostiqueur examinateur pour les certifications ⇒ Etat de l'installation intérieure de l'électricité dans les établissements mettant en oeuvre des courants électriques (sécurité au travail) ⇒ Etat des lieux ⇒ Etat de l'installation intérieure de l'électricité ⇒ Etat parasite ⇒ Etude thermique règlementaire RT2005 ⇒ Etude thermique règlementaire RT2012 ⇒ Expert en rénovation énergétique (ERE) ⇒ Expertise en valeur vénale ⇒ Loi carrez ⇒ Loi Scellier ⇒ Millièmes ⇒ Mission de coordination SPS ⇒ Personne compétente en radioprotection (PCR) ⇒ Prêt conventionné : normes d'habitabilité ⇒ Recherche de plomb avant travaux ⇒ Recherche des métaux lourds ⇒ Risques naturels et technologiques |
|--|--|

OBJET DES GARANTIES

Le contrat a pour objet de couvrir la Responsabilité Civile Professionnelle pour les dommages causés aux tiers par l'assuré dans le cadre des activités professionnelles précisées dans les conditions particulières et au sein des limites territoriales autorisées par le contrat. Conformément aux dispositions de l'article L 124-5 alinéas 4 et 5 du Code des assurances, le contrat est établi en "base réclamation" pour ces chapitres du contrat.